



VERBOD

Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réserve
au
Moniteur
belge



06046345

24-02-2006

BRUXELLES
Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 08/03/2006 - Annexes du Moniteur belge

Dénomination (en entier) **BUREAU
D.A.V.**

Forme juridique . **Société Privée à Responsabilité Limitée**

Siège . **Rue boulevard Jamar 39-41 à 1060 Bruxelles**

N° d'entreprise **Be 862.415.419**

Objet de l'acte : **Modification de l'adresse du siège social**

L'assemblée générale décide qu'à partir du 10 janvier 2006, le siège social est transféré
à 1070 Anderlecht, rue du Broeck 164.

Cette décision est prise à l'unanimité des membres à cette assemblée générale

Bruxelles, 10 janvier 2006

De Lodder Johan
Gérant

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto

Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso

Nom et signature